COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 06 JUIN 2019

Etaient Présents 44 titulaires, 2 suppléants, 15 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Aurélie GIRAUDON, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques **MARQUEZE**

Pouvoirs:

Suzanne SAGE Anne VOELTZEL Jean-Claude COSTE Cédric PUCHEU Marianne PAPAREMBORDE

Fabienne MENE-SAFFRANE Maylis DEL PIANTA Dominique FOIX Denise MICHAUT

Jean-Jacques DALL'ACQUA

André LABARTHE Aracéli ETCHENIQUE Jean-Etienne GAILLAT Robert BAREILLE Pierre ARTIGUET

à Maryse ARTIGAU à Paule BERGES

Guy BONPAS-BERNET à

à Lydie ALTHAPE Laurent KELLER à Marc OXIBAR à David CORBIN à à Daniel LACRAMPE Henriette BONNET à Gérard ROSENTHAL à

à Maïté POTIN à Michel ADAM à Marylise BISTUE à Aurélie GIRAUDON **Evelyne BALLIHAUT**

Suppléants: Marthe CLOT Alain QUINTANA suppléante de Jean LASSALLE suppléant de Gérard BURS

Absents:

Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Alain CAMSUZOU (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Pierre Felix CAUHAPE (excusé), Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Valérie SARTOLOU (excusée), Anne BARBET (excusée), Christophe GUERY (excusé), Jean-Michel IDOIPE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES,

Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 11-190606-URB-

CONVENTION DE TRAVAIL PARTENARIAL AVEC L'AUDAP: ANNEE 2019

M. MIRANDE rappelle que la prestation annuelle de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) comporte, outre l'adhésion et l'accès à de la donnée (cotisation annuelle de 13 476 € soit 0,40 € par habitant), une partie étude correspondant à des demandes expresses formulées par la CCHB.

Pour l'année 2019, ce programme de travail partenarial concerne l'action suivante :

 Définition collective d'un cadre stratégique de type « PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) Socle » :

Cette mission s'inscrit dans la continuité du portrait de territoire présenté le 5 décembre 2018 en Assemblée Plénière. L'objectif du programme de travail est de traduire des enjeux thématisés formulés dans le portrait de territoire en orientations transversales. Les conclusions de cette mission seront ré-exploitées dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial.

Cette mission est organisée en trois temps :

- Problématisation des données techniques (mai août 2019)
- Co-construction politique d'une vision collective pour un projet d'aménagement Haut-Béarn (septembre octobre 2019)
- Rendu final (décembre 2019)

Il s'agit d'une mission calculée sur une base de 95 jours, à raison de 420 € par jour. Les crédits alloués à ce programme de travail, qui représentent une dépense de 39 900 euros, sont prévus au budget primitif 2019 – section investissement.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- RENOUVELLE l'adhésion annuelle à l'AUDAP pour une somme de 13 476 euros,
- CONFIE la mission d'appui telle que décrite ci-dessus pour une dotation de 95 jours et un montant de 39 900 euros,
- AUTORISE le Président à signer la convention correspondante,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 06 juin 2019

Suit la signature

Affiché le 18.06.19

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/06/2019